

Avis de constitution

SOCIETE « GEANT LOGISTIQUE CONSTRUCTION » en abrégé « GLC »

Siège ABIDJAN, YOPOUGON 3 PK17 CARREFOUR
INSTITUT PASTEUR LOT :906 ILOT : 56 ; SECTION : BC ;
PARCELLE : 774 ; 10 BP 2646 Abidjan 10, Lot 906, Ilot 56

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 29/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GEANT LOGISTIQUE
CONSTRUCTION » en abrégé « GLC »

Objet : QUINCAILLERIE (matériels et matériaux de constructions) ;
ARTICLE AMEUBLEMENT ET DECORATION ;
VENTE ET INSTALLATION DE GROUPE
ELECTROGENE ET ENERGIE SOLAIRE ;
LOGISTIQUE, TRANSPORT, AUTOMOBILE ;
ETUDE, CONCEPTION, ARCHITECTURE ;
CONSTRUCTION ET REALISATION BTP ;
VRD ;
HYDRAULIQUE ET ASSAINISSEMENT ;
TOPOGRAPHIE ;
IMMOBILIER ;
VENTE DE PRODUIT PHYTOSANITAIRES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location-gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou

indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cinquante Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, YOPOUGON 3 PK17 CARREFOUR INSTITUT PASTEUR LOT :906 ILOT : 56 ; SECTION : BC ; PARCELLE : 774 ; 10 BP 2646 Abidjan 10, Lot 906, Ilot 56

Dirigeant(s) Mme GOGOUA ABLAN MARIE ANGE ROSELINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10048 du 24/09/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°59122/GTCA/RC/2025 du 24/09/2025

